

**DEMANDE DE PERMISSION DE VOIRIE
OU D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC**

Le demandeur	Particulier <input type="checkbox"/>	Commerçant <input type="checkbox"/>	Maître d'œuvre ou conducteur d'opération <input type="checkbox"/>	Entreprise <input type="checkbox"/>
Nom :	Prénom :			
Dénomination :	Représenté par :			
N° de SIRET :				
Adresse :				
Téléphone :	courriel :			
Future adresse (en cas de déménagement) :				
.....				

Localisation du site concerné par la demande
Adresse :

Objet de la demande
<input type="checkbox"/> Dépôt d'une benne à gravats 5,00 € / jour <input type="checkbox"/> Palissade de chantier 3,00 € / jour <input type="checkbox"/> Echafaudage fixe ou mobile ou échelles sur trottoir 3,00 € / jour <input type="checkbox"/> Dépôt de matériaux 5,00 € / jour <input type="checkbox"/> Stationnement de véhicules, d'engins (déménagement, livraison, autres) 14,00 € / jour <input type="checkbox"/> Terrasse fermée (de bar, café, restaurant, salon de thé, bureau de vente) 95,00 € / m ² / an <input type="checkbox"/> Terrasse ouverte (de bar, café, restaurant étalage de magasin) 6,80 € / m ² / mois (tout mois commencé est dû) <input type="checkbox"/> Installation d'une base de vie de chantier 10,00 € / m ² / par niveau / par mois (tout mois commencé est dû) <input type="checkbox"/> Etalage permanent présentant des marchandises et/ou objets proposés à la vente d'une hauteur supérieure à 80 cm 40,40 € / m ² / an d'une hauteur inférieure à 80cm 27,30 € / m ² / an <input type="checkbox"/> Mise en place de présentoirs, chevalets, panneaux d'information ou d'annonce publicitaire sur trottoir 192,00 € / an <input type="checkbox"/> Vente à objet commercial temporaire sans prêt et sans alimentation électrique 2,35 € / m ² ou ml / jour <input type="checkbox"/> Avec prêt d'une protection couverte (sous réserve des disponibilités) 4,55 € / m ² ou ml / jour <input type="checkbox"/> Avec prêt d'une protection couverte (sous réserve des disponibilités, et d'une alimentation électrique (sous réserve d'une réalisation technique simple) 9,20 € / m ² ou ml / jour <input type="checkbox"/> Manège 4,55 € / m ² / jour <input type="checkbox"/> Structure gonflable 2,35 € / m ² / jour <input type="checkbox"/> camion de vente régulier ou occasionnel 2,35 € / ml / jour

Période concernée
La présente demande est formulée pour la période du au

Les prix seront appliqués selon les tarifs en vigueur à la période concernée par la demande

Documents à fournir

- **Toute demande formulée par un particulier devra être accompagnée d'un justificatif de domicile de moins de trois mois**
- **Pour toute activité commerciale sur le domaine public : certificat d'inscription au registre du commerce ou registre des métiers, le bail commercial ou titre de propriété, licence de vente de boissons, le plan d'implantation du projet indiquant notamment les distances de circulation**
- **Pour la mise en place d'un échafaudage ou d'une palissade, joindre un plan faisant apparaître les distances disponibles pour la circulation**

Référence document d'urbanisme

En cas de pose d'un échafaudage ou de création d'un accès, ou d'une terrasse fermée, préciser le numéro de référence du document d'urbanisme obtenu au préalable : D.P. - P.C. n°

Fait à Saint-Leu-la-Forêt, le

signature du demandeur

La présente demande doit être déposée au moins deux semaines avant le début de l'occupation à la Direction des services techniques municipaux